

Documentation, Statistiques & Données diverses sur la Révolution Française

POPULATION de la FRANCE

1789 :	25 à 26 millions d'habitants dont 20 millions de paysans.
Paris :	500 000 hab.
Marseille :	90 000 hab.
Lyon :	85 000 hab.
Bordeaux :	84 000 hab.
Nantes :	57 000 hab.

La population a cru d'environ 2 millions entre 1770 et 1790.

L'espérance de vie est de 29 ans en moyenne.

Pour un territoire à peu près équivalent à celui de la France actuelle.

Cette population comprend :
1 500 000 protestants
130 000 clercs, ecclésiastiques de tous statuts.
350 000 nobles soit 1,5 % de la population.

Parmi ces nobles, 12 000 officiers (souvent supérieurs)

Le Tiers Etat (tout hors noblesse et clergé) forme les 98 % de la population mais est loin d'avoir une reconnaissance proportionnelle à son importance numérique. C'est ce rapport de force qui en variant d'un coup au début de la Révolution (doublement de la représentation du Tiers puis vote par tête) sera le déclencheur d'un tourbillon de réformes.

ECONOMIE

Inflation de 1790 à 1795 :

En 1790 :	indice 100
En 07/1795 :	indice 2 180
En 09/1795 :	indice 3 100
En 11/1795 :	indice 5 340.

ASSIGNATS :

En 12/1794 :	8 milliards d'assignats en circulation,
En 12/1795 :	20 milliards.

Effondrement de l'assignat :

En 07/1794 :	31 % de la valeur nominale
En 12/1794 :	20 %
En 04/1795 :	8 %
En 07/1795 :	3 %.

Les sections de Paris sous la Révolution

Dans l'ordre fixé par les décrets entre le 21/05 et le 27/06/1790

Voir le tableur « Sections de Paris »

Paris sous la Révolution

Superficie : 3 440 hectares (7 800 aujourd'hui).

Limites : Place Clichy (Nord), Cimetière du Père-Lachaise (Est)
Cimetière Montparnasse (Sud), Place de l'Etoile (Ouest).

21 quartiers avant 1789

60 districts en 1789

48 sections créées par décret des 21/05 et 27/06/1790.

Une section comprend :

- Un Comité Civil de 16 membres élus par l'assemblée générale des habitants de la section.
- Un Comité Révolutionnaire institué par la loi du 21/03/1793 puis modifié par la loi des suspects du 17/09/1793. C'est ce Comité qui délivre les certificats de civisme, lance les mandats d'arrêt et établit la correspondance avec le Comité de Sûreté Générale.

Prisons de Paris

La Force

L'Abbaye

Sainte-Pélagie

Saint-Lazare

Les Carmes

Le Luxembourg

Auxquelles on ajoutera :

Le couvent des Anglaises

Le couvent des Madelonnettes

Port Royal

Le Collège de Plessis

L'Hospice de l'Evêché

Une Maison d'Arrêt (rue de Sèvres)

L'Hôtel Talaru (rue de Richelieu)

La Maison Blanchard (Picpus)

La Chambre d'Arrêt de la Mairie

La Conciergerie.

Emplacements de la guillotine à Paris

25/04/1792

du 21/08/1792 au 07 ou 10/05/1793

sauf le 13/10/1792

Place de Grève (1^{ère} utilisation de la guillotine).

Place du Carrousel.

Exécution des voleurs du Garde-Meuble, Place de la Révolution (ancienne place Louis XV, actuelle place de la Concorde).

et le 21/01/1793

Exécution du Roi (entre le centre de cette même place et l'entrée des Champs-Élysées).

Du 11/05/1793 au 21 Prairial An II

Place de la Révolution (entre le centre de la place et l'entrée du jardin des Tuileries).

le 25 Prairial

Place de la Bastille (3 jours en tout).

après cette date

Barrière du Trône Renversé (partie sud de la place de la Nation actuelle).

09 Thermidor An II

Place de la Révolution.

/05/1795

Place de Grève (exécution de Fouquier Tinville).

dernières exécutions

Place de Grève (exécution de Georges Cadoudal).

nb : l'exécution de Bailly obéit à un besoin de mise en scène : il est guillotiné à l'angle de la rue de La Bourdonnais et des Quais.

Sur les 2 498 guillotins estimés (1789-1794) de la Révolution, 1 119 l'ont été Place de la Révolution (Concorde), 73 Place de la Bastille et 1 306 Place de la Nation.

Les cours de prison deviennent ensuite les lieux d'exécution ordinaires.

Massacres de Septembre (09/1792) 1614 victimes estimées.

Prisons	Victimes certaines (écrou et listes officielles)	Victimes supposées (ou disparues)
Carmes	116	
Conciergerie	100	278
Châtelet	223	
La Force	65	106
Abbaye Saint-Germain	318	54
Bicêtre	170	
Salpêtrière	35	
Tour Saint-Bernard	73	
Séminaire Saint-Firmin	76	
TOTAL	1176	438

Les Massacreurs de Septembre (09/1792)

« Juges » de l'Abbaye :

Maillard, Bernier (aubergiste, 156, rue du Four-Saint-Germain), Bouvier (chapelier, rue Sainte-Marguerite), Delongeville (Cour des Moines, enclos de l'abbaye), Grapin, Rativeau (fruitier, rue Mazarine), Renaudin (horloger, rue Childebert).

« Juges » de La Force :

Lhuillier, Chépy, Chantrot Pierre (avocat, rue de la Coutellerie), Marino, Dangé, Monneuse, Michonts, Jauns, Lerguillon, Rossignol, Joly René.

« Bourreaux » des prisons :

Une cinquantaine au plus (tous lieux de massacre confondus) dont les plus connus :

Gonord Pierre, Petit-Manin, Renier Pierre-Nicolas dit « Le Grand Nicolas » (assassin entre autres victimes de la princesse de Lamballe), Badot Antoine.

Et aussi : Bescher, Ceyrat, Château, Dufour, Fournier dit « L'Américain », Gabriel, Gallebois, Saint-Amand, Gaspart, Joly René, Legros, Marlet, Monneuse, Petit-manin, Prévost, Quinou, Rossignol, Mayeur Pierre-Louis, Deprie Charles, Lachèvre François, Lion Nicolas, Ledoux Nicolas, Maillet François, Damiens Pierre-François, Godin Sébastien, Marcuna Mathieu, Debesche Jean, Debrenne Charles, Bourré Antoine, Hacville Charles Denis, Pernot François-Joseph, Bugleau Georges, Cortet Charles-François-Honoré, Richard Julien, Carete Pierre, Leroi Julien, Bonau, Vézieu.

STATISTIQUES

Exécutions Parisiennes durant la période Révolutionnaire Du 14/07/1789 au 21/10/1796

Âge	Nombre
Moins de 18 ans	22
De 18 à 20 ans	45
De 20 à 25 ans	336
De 25 à 50 ans	1 669
De 50 à 60 ans	528
De 60 à 70 ans	206
De 70 à 80 ans	103
Plus de 80 ans	9

Hommes	Femmes
2 518	370
<i>(30 non précisés dans les rapports)</i>	

Total : **2 918 exécutés**

Professions & Conditions	Nombre
Episcopat : évêque, archevêques, coadjuteurs	6
Maréchaux de France, Lieutenants Généraux	25
Magistrats, anciens parlementaires	245
Ecclésiastiques, prêtres, moines, religieux	319
Membres des Assemblées (Constituante & Législative)	39
Membres de la Convention	45
Membres de la Commune (de Paris)	73
Professions libérales : financiers, avocats, médecins, Notaires et leurs employés et commis	479
Nobles (hors toutes les catégories qui précèdent) (des deux sexes)	381
Militaires : officiers et soldats	365
Hommes (et femmes) de Lettres, écrivains	25
Artistes	16
Marchands, commerçants (des deux sexes)	275
Artisans	391
Domestiques, cochers, jardiniers	129
Laboureurs, cultivateurs	105

Total : **2 918 exécutés**

STATISTIQUES

Bilan des victimes de la période Révolutionnaire à l'échelon national 74% (Province) et 26% (Paris)

Pendus aux lanternes,
massacrés dans les châteaux ~400
Guerres civiles 35 000
Massacres de Septembre 3 400

Guillotiné 13 800 (3 548 dans la seule Loire Inférieure).

dont :

ouvriers : 31%
paysans : 18%
aristocrates : 8,5%
bourgeois : 25%
prêtres : 6,5%
autres : 1%

Morts en émigration

Ou guillotiné par la suite 1 400
Fusillés, mitraillés, canonnés,
noyés en Province 18 500 (dont 2 000 enfants et 764 femmes à Nantes).
Morts sans jugement 12 000
Vendéens et Chouans 180 000
« Bleus » tués par les Vendéens 87 000
Morts de famine, froid, misère 7 000
Jacobins tués dans le Midi
(Révolution ou Terreur Blanche) 14 600

Selon les sentences :

Rébellion, trahison : 78%
Fédéralisme : 10%
Délits d'opinion : 9%
Faux monnayage, vol 3%

70% des exécutions ont eu lieu entre octobre 1793 et mai 1794.

Répartition géographique des exécutions :

6 départements : 0
32 départements : moins de 10
18 départements : plus de 18

victimes des guerres révolutionnaires : 290 000.

STATISTIQUES

Estimations concernant l'Émigration durant la période Révolutionnaire De 1789 aux lois d'amnistie du Consulat.

Catégories sociales concernées	Nombre estimé
Prêtres	27 000
Militaire nobles	8 400
Militaires roturiers	16 900
Membres du Parlement	160
Hommes de loi	2 800
Banquiers, financiers	240
Marchands	7 800
Notaires	210
Médecins, chirurgiens	540
Propriétaires terriens	9 900
Fermiers	3 400
Gens de mer, nobles	2 000
Femmes nobles	8 000
Nonnes, abbesses	4 400
Artisans	18 000
Femmes d'artisans	3 000
Domestiques, valets	2 800
Enfants	3 100
Soldats, marins	900
Total	119 550

Le Tribunal Révolutionnaire

08-10/03/1793 Discussions préliminaires à l'institution du Tribunal
29/03-05/04/1793 Décrets complémentaires.

13/03/1793 Louis Joseph Faure est nommé Accusateur Public
Antoine Quentin Fouquier-Tinville, Substitut
Jean-Baptiste Lescot-Fleuriot, Substitut

Faure récuse sa nomination et Fouquier le remplace immédiatement.
Nicolas Grébeauval devient alors 2nd Substitut.

29/03/1793 1^{ère} audience du Tribunal.
28/08/1793 Herman remplace Montané à la présidence.
26/09/1793 René François Dumas est nommé vice-président. Il remplacera Herman
après le désastreux procès de Danton.

Bilan de l'activité du Tribunal révolutionnaire

Date	Condamnations à mort	Acquittements (Prison)	R=Renvois D=déportation	Total
/04/1793 (à partir du 06)	9	16	1R	26
/05/1793	9	23	23R 2D	34
/06/1793	15	33	2R 3D	53
/07/1793	14	47 (3)	1R 1D	66
/08/1793	5	36 (1)	2R 1D	45
/09/1793	17	37 (1)	1R 6D	62
10/1793 (du 1 ^{er} au 08)	13	11 (6)		30
An II				
Vendémiaire	10	11 (11)	1D	33
Frimaire	67	91 (6)	2D	166
Nivôse	61	101 (5)		167
Pluviôse	68	106 (8)	4R 12D	198
Ventôse	116	79 (1)	5R 5D	206
Germinal	155	59 (3)	1R	218
Brumaire	65	45 (8)	3D	121
Floréal	354	155 (12)	4R	525
Prairial	509	164 (6)	1R	680
Messidor	796	208 (1)		1 005
Thermidor (du 1 ^{er} au 09, 27/07/1794)	342	84		426
Du 06/04/179 Au 27/07/1794	2 585	1 306 (72)	22R 36D	4 021

Paris en armes sous la Révolution

La force armée parisienne :

Un commandant général en chef : Hanriot.

6 légions (chacune correspond à 8 sections) divisées en compagnies.

Chaque section dispose de :

- un commandant en chef
- un commandant en second
- un adjudant major.

Chaque compagnie comprend de 120 à 130 hommes menés par un capitaine, assisté d'un lieutenant et de deux sous-lieutenants.

Chaque section dispose également d'une compagnie de canoniers où 60 hommes servent 2 canons.

Ont été créées trois compagnies de Garde réglementaire destinées à la garde de l'Arsenal, de la Convention et du Temple.

Carnot enverra, au plus fort des campagnes militaires de l'An II, 18 compagnies de canoniers parisiens sur le front.

La Convention et ses Comités

18 Comités ont été formés par élection le 02/10/1792. Les Archives sont en surnombre.

Décrets et Procès verbaux	15 membres	
Examen des marchés	14 membres	
Finances	10 membres	dont Cambon.
Assignats et monnaies	12 membres	
Correspondance	6 membres	
Pétitions	10 membres	
Guerre	22 membres	
Législation	17 membres	dont Cambacérès et Merlin de Douai.
Instruction publique	26 membres	dont l'abbé Grégoire et Louis David.
Agriculture, Commerce, Ponts-&-Chaussées	16 membres	
Secours publics	11 membres	
Marine et Colonies	20 membres	dont Barras et Fouché.
Aliénation et Domaines	12 membres	
Liquidation et examen des comptes	23 membres	
Division	12 membres	
Inspecteurs de la salle	15 membres	dont Armonville.
Dépêches	5 membres	
Commission Centrale	8 membres	
Dépôt des Archives	3 membres	dont Camus, depuis 08/1789.

Le Comité de Salut Public

Il succède au Comité de Défense Générale du 01/01/1793.

Le Comité est créé après le vote du 25/03/1793.

Il est organisé par Barère dès le 06/04/1793 et décrété le 07/04/1793 vers 11h.

Il est composé de 9 membres élus et est prévu d'être renouvelé mensuellement.

Les 9 premiers membres élus sont :

- Barère	(360 voix)	
- Delmas	(347 voix)	
- Bréard	(325 voix)	
- Cambon	(278 voix)	
- Danton	(233 voix)	
- Debry	(227 voix)	
- Guyton-Morveau	(202 voix)	
- Treilhard	(167 voix)	seul non-régicide
- Delacroix	(151 voix)	

Debry déclinant son élection, c'est Lindet qui le remplace.

Tous sont Montagnards.

L'activité du Comité commence dès le 07/04/1793.

Il sera augmenté le 30/05/1793 de Couthon, Saint-Just et Jean Bon Saint-André et atteindra jusqu'à 15 membres.

Le renouvellement du 10/07/1793 maintient Barère, Lindet, Jean Bon Saint-André, Prieur de La Marne et Thuriot.

Il amène au Comité Maximilien Robespierre (nommé le 26/07/1793 et qui y entre le 27/07), Carnot et Prieur de La Côte-d'Or (entrée le 11/08), et, enfin, entrés le 05/09 : Collot d'Herbois et Billaud Varenne.

Le Comité de Sûreté Générale

Créé le 02/10/1792, il remplace le Comité de Surveillance datant de la Législative (25/11/1791).

Le Comité reçoit sa forme définitive le 17/10/1792.

Il est composé de 30 membres titulaires plus 15 suppléants renouvelables par moitié tous les deux mois.

09/01/1793 : le Comité est à majorité Girondine. Plusieurs renouvellements vont y amener des Montagnards.

14/09/1793 : les membres sont, sur liste présentée par le Comité de Salut Public :

Amar

Panis (qui démissionne 01/1794).

Le Bon (nommé Représentant en Mission dans le Pas-de-Calais, il quitte le Comité le 29/10/1793).

Moyse Bayle

Vadier

Ruhl

Le Bas

Boucher Saint-Sauveur (démissionne à la fin 09)

Louis David

Guffroy (exclu en 03/1794)

Lavicomterie

Voulland.

/10/1793 : mouvements du Comité

Dubarran

Laloy (démissionne)

Jagot

Louis (du Bas-Rhin).

Reconnaissance de la République Française par les états étrangers

Etat (<i>mode de reconnaissance</i>)	Date
République de Gênes (<i>ambassade</i>)	15/06/1792
Empire Ottoman (<i>déclaration</i>)	27/03/1793
Toscane (<i>traité</i>)	09/02/1795
Hollande (<i>traité</i>)	16/05/1795
République de Venise (<i>ambassade</i>)	30/12/1795
Royaume de Prusse (<i>traité de Bâle</i>)	05/04/1795
Royaume d'Espagne (<i>traité de Bâle</i>)	22/07/1795
Duché de Hesse-Cassel (<i>traité</i>)	28/07/1795
Confédération Helvétique (<i>traité</i>)	19/08/1795
Royaume de Danemark (<i>déclaration</i>)	18/08/1795
Royaume de Suède (<i>ambassade</i>)	23/04/1796
Royaume de Sardaigne (<i>traité de Paris</i>)	28/04/1796
Etats-Unis (<i>ambassade</i>)	30/12/1796
Royaume de Naples (<i>traité</i>)	10/10/1798
Duché de Parme (<i>traité</i>)	05/11/1796
Duché de Wurtemberg (<i>traité</i>)	07/08/1796
Duché de Bade (<i>traité</i>)	22/08/1796
Duché de Bavière (<i>traité</i>)	24/07/1797
Royaume de Portugal (<i>traité</i>)	19/08/1797
Etat du Vatican (<i>traité de Talentino</i>)	19/02/1797
Empire Allemand (<i>traité de Campo-Formio</i>)	07/10/1797
Empire Russe (<i>traité</i>)	08/10/1801
Royaume d'Angleterre (<i>traité d'Amiens</i>)	27/03/1802

Les Savants et la Révolution

22/09/1792	La République est proclamée et sera datée : « <i>du jour où le soleil, arrivant à l'équinoxe vrai d'automne, entre dans le signe de la Balance à 9h 18' 30" du matin pour l'observatoire de Paris</i> ».
22/06/1799	Le mètre est adopté officiellement par les Conseils des Cinq-Cents et des Anciens réunis à Paris. Il équivaut à « <i>3 pieds 11296 lignes de la toise du Pérou à la température de 16° 1/4</i> ».
début 09/1792	Claude Chappe expérimente son télégraphe optique dans la propriété du député Saint-Fargeau à Belleville.
02/07/1793	1 ^{er} test officiel entre Paris et Saint-Martin du Tertre (35 km.) via une station intermédiaire à Ecoen, en présence de Lakanal, Daunou et Arbogast. C'est une réussite totale : la transmission prend 11'. Dès lors, Claude Chappe est appointé comme lieutenant du Génie en tant qu'ingénieur du Télégraphe. On décide que la 1 ^{ère} ligne rejoindra le front du Nord à Lille.
13 fructidor an II	1 ^{ère} transmission. Le message énonce : « <i>Condé être restitué à la République. Reddition avoir lieu ce matin à 6h.</i> ». Cette victoire est annoncée par Carnot en personne à la tribune de la Convention. On décide sur le champ de rebaptiser Condé : « <i>Nord-Libre</i> ». Entre la tour Saint-Pierre de Lille et la salle du télégraphe de la Convention, la transmission a duré 9'. De nouvelles lignes sont décidées vers Brest, Strasbourg, Dunkerque (« <i>Dune-Libre</i> ») etc.

L'œuvre du Directoire

10/1795-11/1799

Etablissement de la paix civile (1796)
Réorganisation financière du pays
Création du cadastre
Administration des contributions
Instruction publique (initiée par la Convention)
Ecole des Langues Orientales
Bureau des Longitudes
Muséum d'Histoire Naturelle
Conservatoire des Arts et Métiers
Archives Nationales
Musée du Louvre
Ecole Polytechnique
Institut de France
Ecoles Centrales
Système des bourses d'études